

Décision

Générale

colonial

Décision n° 20-408-1930 promotions.

n° 20-408-1930

Ministère

ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication

7 novembre 1930

Numéro JO

n° 408 du 30/11/1930

Date du numéro

30 novembre 1930

TEXTE INTÉGRAL

le commis métropolitain Bonifaci (Charles) et le contrôleur adjoint du cadre local Colombani (Horace), sont mis à la disposition du chef du service des douanes, à compter du 2 novembre 1930, jour de leur arrivée à la colonie.